

268

février 2017  
mensuel  
mubw.be

# espace-vie

La revue de la Maison de l'urbanisme / Centre culturel du Brabant wallon

## Quel avenir pour nos cités ? Les linking cities réinventent la ville de demain



### ENVIRONNEMENT

Des buissons au milieu  
des champs brabançons

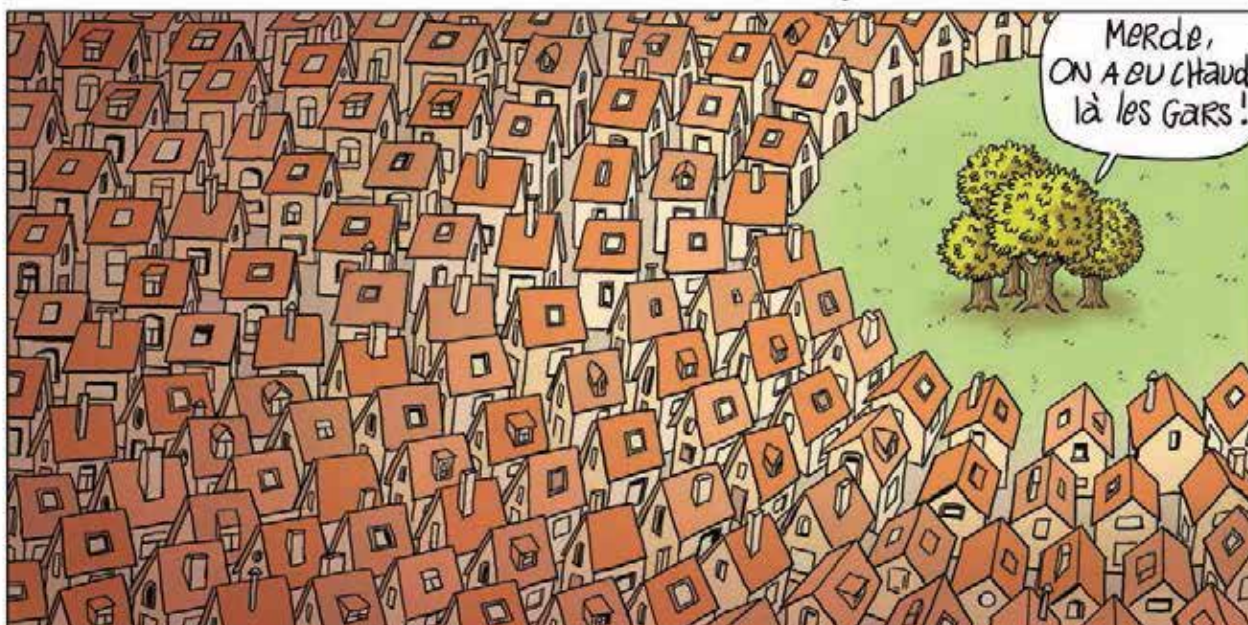
### URBANISME

Des ateliers urbains  
pour construire les projets

### CULTURE BW

Quand les oeuvres d'art  
se font interactives

# La Flandre arrêtera de construire en 2040, de quoi réveiller certains...



édito

## Des défis, des ressources

Plus que jamais nos territoires sont confrontés à une cohorte de défis. Défi démographique, défi de l'essor économique, défi d'un aménagement du territoire soucieux de la préservation de nos ressources naturelles et patrimoniales, etc. À ces défis répond le CoDT qui entre en vigueur dès le 1er juin. La Maison de l'urbanisme accompagnera l'ensemble des acteurs et des citoyens dans l'appropriation de ce nouvel outil de planification et de développement de nos territoires. Un faisceau d'actions sera mis en œuvre tout au long de cette année.

Retisser du lien au sein de nos villes constitue aussi un enjeu déterminant, lequel est incarné par les linking cities. Un dossier spécial explore ces utopies 2.0. Creuset de tous les défis, le Brabant wallon est un laboratoire à ciel ouvert et ouvert à tous pour déterminer quels seront les contours de nos villes de demain. De celles qui font des défis un réservoir de créativité et de diversités.

Je tiens à remercier l'ensemble des forces vives de la Maison de l'urbanisme, dont Catherine Vandenbosch, pour l'engagement et l'engagement déployés en faveur d'un urbanisme qui puisse être l'affaire de tous et façonné par tous.

Sur cette voie, continuons !

> Karima Haoudy

sommaire

- 03 En deux mots
- 04 Dossier  
Les linking cities réinventent la ville de demain
- 07 Architecture  
Une nouvelle identité verte pour un immeuble coloré
- 08 Aménagement du territoire  
L'inévitable co-construction des projets d'envergure
- 10 Environnement  
Des buissons au milieu des champs brabançons
- 11 Environnement  
« Le risque zéro n'existe pas, mais on s'en approche »
- 12 Arts numériques  
Quand les œuvres d'art se font interactives
- 14 Art et citoyenneté  
Des livres de chair et d'os et des histoires de préjugés
- 15 Épinglé pour vous...  
L'agenda du mois
- 16 Conférence-débat  
Le CoDT, c'est parti

Espace-vie est la revue mensuelle de la Maison de l'urbanisme du Brabant wallon - CCBW. Elle a pour objet de vous informer sur des sujets ayant trait à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et à la définition du cadre de vie. Le CCBW y ajoute quatre pages dédiées à l'actualité culturelle du Brabant wallon.

Éditeur responsable : Édith Grandjean - Coordination : Xavier Attout, Karima Haoudy, Marie-Pierre Uenten (culture BW) - Rédaction : X. Attout, C. Dunski

Équipe de la Maison de l'urbanisme : X. Attout, A. Chevalier, K. Haoudy, S. Evrard - Président de Maison de l'urbanisme : Mathieu Michel

Maquette : [www.doublepage.be](http://www.doublepage.be) - Mise en page : Béatrice Fellemans - Imprimeur : jcbgam - Tirage : 7 700 exemplaires

Adresse : 3, rue Belotte, 1490 Court-Saint-Étienne - Contact : 010 62 10 30 ou [m.urbanisme@ccbw.be](mailto:m.urbanisme@ccbw.be) - Site internet : [www.mubw.be](http://www.mubw.be) - [www.ccbw.be](http://www.ccbw.be)

Espace-vie est publié avec le soutien de la Wallonie et de la Province du Brabant wallon. Imprimé sur du papier recyclé. Publication gratuite (dix numéros par an) pour les habitants du Brabant wallon, 10 €/an hors Brabant wallon (877-7092102-57). Ne peut être vendu. Toute reproduction partielle ou totale nécessite une autorisation préalable de l'éditeur responsable. Dessin : Marco Paulo. Photo de couverture : Vincent Callebaut



## L'extension de L'esplanade soumise à l'avis des habitants

Les habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve seront consultés dans le cadre de l'extension de L'esplanade. Pour rappel, Klépierre, le promoteur, souhaite prolonger le centre commercial vers la pompe Total et recouvrir les voies de chemin de fer pour y adjoindre une cinquantaine de boutiques. Cette consultation de la population permettra de savoir si les habitants souhaitent une extension. Elle sera organisée d'ici le 31 mai.

# 1000

C'est le nombre d'hectares du « Réseau nature », le réseau de protection de la biodiversité sur les terrains privés. Créé et soutenu par Natagora, ce réseau actif en Wallonie et à Bruxelles vise à encourager les gestionnaires d'espaces verts à préserver la faune et la flore.

## Le CoDT entrera en vigueur le 1er juin

Le Code du Développement Territorial est enfin approuvé. Il restait encore les arrêtés d'application à valider. C'est le cas depuis fin décembre. Son entrée en vigueur est prévue le 1er juin. Les fonctionnaires régionaux et communaux seront formés d'ici là par divers organismes. La Maison de l'urbanisme organisera au second semestre des séances d'information destinées aux citoyens et aux acteurs de l'aménagement du territoire.

« Ce que nous ressortons de ces ateliers urbains n'est pas mis de côté par les promoteurs ou les communes »

Laurent Turneer,  
administrateur de Tr@me

## L'Éco Parc de Mont-Saint-Guibert se construit

De nombreux observateurs étaient sceptiques sur la concrétisation de ce projet. À commencer par l'UCL et l'IBW. L'Éco Parc de 450 000 m<sup>2</sup> (100 ha), qui doit s'implanter dans la sablière de Mont-Saint-Guibert, progresse bien. Le promoteur, RBRE Capital, a arrondi les angles avec l'UCL et l'IBW, et travaille en coulisses à la réalisation de ce projet dessiné par le bureau d'architecture Syntaxe. Rappelons que ce parc d'activités comprendra des espaces de recherches et développement, des bureaux et un hôtel.

## Wavre aura bien une tour-hôtel de 120 mètres de haut

La Ville de Wavre a délivré le permis d'urbanisme à la S.A. Louis Dothey pour l'érection d'une tour de 120 mètres de haut sur le site de l'ancienne vinaigrerie *L'Étoile*. Le promoteur souhaite y aménager un hôtel, un centre de fitness et un restaurant. Le fonctionnaire délégué avait remis un avis négatif sur le projet, estimant qu'il dérogeait au plan de secteur et qu'il était disproportionné. Il devrait déposer un recours en annulation auprès du ministre Carlo Di Antonio. Rappelons que la S. A. Louis Dothey compte maintenant revendre son permis à un promoteur.



> Karima Haoudy a pris ses fonctions au sein de la Maison de l'urbanisme début janvier. Historienne de l'Art de formation et archéologue, elle a été conservatrice à l'Écomusée du Bois-du-Luc où elle a contribué à l'inscription du site minier sur la Liste du Patrimoine mondial et à développer un programme d'animations et de recherches sur les territoires post-industriels. Elle s'est ensuite investie au sein de l'ONG Casamémoire dans le dossier de candidature d'inscription de la ville de Casablanca au Patrimoine mondial.

> La Ville de Nivelles a vendu l'ancien couvent des Récollets, situé à proximité du centre-ville, au groupe immobilier Lixon. La transaction s'élève à 1,7 million.

> Deux hôtels supplémentaires seront construits dans le centre du Brabant wallon. Un Hilton et un hôtel à bas prix s'installeront au Parc d'activité économique Nord de Wavre. Le permis a été accordé en octobre dernier à la société Creadomus Invest.



Une ville reliante qui met en avant les échanges et les liens entre les personnes

# Les linking cities réinventent la ville de demain

La ville de demain est le plus souvent basée sur une vision bien théorique, mettant de côté les liens sociaux, la gouvernance citoyenne ou encore les multiples défis auxquels sont confrontées les villes. Les linking cities proposent une approche nouvelle, qui pourrait bien être la norme d'ici peu.

Concevoir et dessiner la ville de demain est le quotidien de bon nombre d'urbanistes. Il y en a pour tous les goûts, toutes les envies, tous les besoins. Que ce soit une ville intelligente (smartcity), une éco-cité, une ville zéro carbone ou encore une ville solaire. Chacun mettant en avant sa vision de la société, le plus souvent orientée vers une diminution de l'impact environnemental, une facilité d'utilisation via les nouvelles technologies ou encore une nette rationalisation de l'espace.

Surtout dans un contexte de boom démographique attendu en Wallonie, où il faudra créer pas moins de 331 000 habitations dans les vingt prochaines années

pour loger les nouveaux ménages et lutter contre la hausse des prix dans les zones à forte pression immobilière. Un enjeu capital donc, d'autant que la rénovation du bâti ancien ne pourra répondre à ces besoins.

Les réflexions actuelles sur la ville de demain ne sont toutefois pas suffisantes pour certains. Qui estiment que ces visions, intéressantes à plus d'un titre, oublient toutefois un élément essentiel au bon développement de toute ville : le lien entre les habitants, la multiplication des échanges et des partages. Ils mettent donc en avant un nouveau concept, celui de linking cities.

Le Cepess, le centre de prospective et de recherche du CDH, a organisé en décembre dernier un intéressant colloque sur le sujet, dans la lignée de son colloque mis sur pied en 2015 sur les villes nouvelles. Leur point de vue est simple : le besoin d'appar-

tenance et de liens sociaux ne peut être laissé de côté. « *Les nouveaux concepts de villes n'étanchent pas notre soif d'appartenance et de liens qui conditionnent tellement notre qualité de vie*, explique Antoine de Borman, directeur du Cepess, qui y a redéveloppé un volet aménagement du territoire en compagnie de Jérémy Dagnies. *Les vieilles villes du XXI<sup>e</sup> siècle enchainent les ruptures. Façonnées par l'automobile ou la volonté de différencier les fonctions, ces*

« **La ville reliante retisse les liens entre quartiers, avec la nature, l'emploi, lie le passé et l'avenir et recrée du lien entre habitants, entre les générations.** »

*ruptures se marquent entre quartiers, entre fonctions. Par contraste, nous proposons la ville reliante, linking city, qui retisse les liens entre quartiers, avec la nature, l'emploi, lie le passé et l'avenir et recrée du lien entre habitants, entre les générations. Un modèle axé sur la convivialité et la participation des citoyens aux projets de leur ville, centré sur le cercle plutôt que sur le carré. Un modèle qui, surtout, permet d'offrir une réponse intégrée aux multiples défis auxquels nos villes et nos sociétés sont confrontées.* »

## Lien social, gouvernance et environnement : triple défi

Cette volonté de réduire les ruptures serait donc le véritable enjeu, avec une série de défis à relever. Le premier concerne **le lien social**. Les ruptures sociales sont le résultat des ruptures qui existent à l'intérieur d'une

ville. Il est donc conseillé d'y réfléchir dès sa conception. « *Construire une ville où chacun est à sa place est essentiel*, poursuit Antoine de Borman. *Les villes reliantes refusent les enclaves fermées et s'articulent autour d'espaces publics que l'on peut traverser librement. La vraie sécurité vient de*



*l'ouverture et de la connexion. »*

**Le second défi est celui de la gouvernance.** L'idée est de bâtir une ville avec les citoyens. C'est-à-dire en les associant dès le départ aux différentes étapes de conception. Cette manière de procéder et de favoriser les démarches participatives permet de recréer du lien entre citoyens et autorités. *« Dans le quartier Vauban (Freiburg), ce sont les enfants qui ont dessiné les espaces de jeu et un forum citoyen permet aux habitants d'être associés aux décisions importantes. »*

**Le troisième défi est le défi environnemental.** On en a déjà beaucoup parlé, l'objectif de nombreux urbanistes est de créer une ville qui favorise l'autonomie énergétique et qui limite l'impact sur la nature. *« Cela reste toutefois insuffisant, note Antoine de Borman. L'objectif premier est de relier l'habitat avec la nature, de l'intégrer dans le projet urbain pour en faire une ville riche par sa biodiversité. Luc Schuiten, l'inventeur du concept de « ville végétale » nous démontre qu'il est possible d'intégrer plus de nature dans un quartier très dense grâce aux toitures végétales et aux potagers verticaux. »*

### **L'exemple des architectes Callebaut et de Veth**

Ce type de villes reliant est bien évidem-

ment particulier. On l'imagine donc avec des habitats ouverts, des bâtiments où la frontière entre extérieur et intérieur est abolie, où les espaces de rencontres sur les terrasses ou les toits sont multiples, où les potagers collectifs sont des lieux d'échanges, où la cogestion et la proximité sont deux éléments moteurs. Les architectes Vincent Callebaut et Bruno de Veth ont déjà démontré qu'il est possible de construire des immeubles qui intègrent végétation, énergies renouvelables et cultures urbaines destinées aux habitants. Une ville autonome qui résiste aux aléas de la vie, qui s'éloigne d'une vision monofonctionnelle.

Ces villes ouvertes suscitent bien évidemment une série de questions, notamment en termes de sécurité. *« Mais la convivialité d'un espace public est la meilleure des réponses, conclut Antoine de Borman. Une ville où les gens se sentent bien permet de favoriser les contacts. Je reconnais toutefois que si les villes reliant doivent créer des liens, intégrer autant de dimensions différentes dans une vision de la ville peut relever du casse-tête. L'important est de développer un projet urbain fédérateur. »*

> **Xavier Attout**

## interview

# « Pas de *tabula rasa* mais une évolution »



Bruno de Veth est architecte au sein du bureau JDS Architects.

### > **Que pensez-vous de ce concept de linking cities ?**

*En fait, il s'agit d'une notion que l'on intègre dans nos projets depuis longtemps. Nous assistons à une évolution sociétale qui fait que de plus en plus de bureaux se dirigent dans cette direction. La plupart de nos projets ont comme point de départ l'idée de mettre en avant les rencontres, les échanges et l'humain. C'est notre manière d'aborder l'architecture. Nous souhaitons avoir cette dimension sociale, qui a été perdue par certains bureaux au fil des années.*

### > **Cette idée de ville reliante paraît quelque peu abstraite. Comment l'appréhendez-vous ?**

*Avec ce mot « reliant », nous sommes avant tout dans une vision de mimétisme. Certains bureaux l'abordent au niveau technologique, pour notre part il s'agit de mettre en avant le lien social. Un exemple est le projet que nous sommes en train de développer à Nantes. Le bâti ne sera que la résultante des espaces vides. L'utilisation des espaces est bien plus importante que le bâtiment en tant que tel. La mixité que nous avons créée entre les logements sociaux et les logements classiques se réalise par l'usage et non par l'architecture.*

### > **On parle beaucoup de villes nouvelles actuellement. En Wallonie, quel type de ville du futur serait le plus adapté selon vous ?**

*Malgré certains discours, je ne pense pas que nous allons assister à une révolution du bâti existant vers quelque chose de nouveau et novateur. Il n'y aura pas de *tabula rasa*. La ville de demain sera une évolution et une amélioration de la ville actuelle. Elle ira en extension des grandes villes actuelles et favorisera les échanges. Il faut également tenir compte du contexte budgétaire en Wallonie, ce qui ne permettra pas non plus de créer de grands changements. Certains architectes se lancent dans des projets révolutionnaires, qui sont davantage réalisables en Asie que chez nous. Enfin, je pense qu'il faut surtout une ouverture des politiques urbanistiques, ce qui permettrait de redonner du sens au travail de l'architecte.*

> **Propos recueillis par X. A.**



L'architecte Vincent Callebaut redonne du sens à certaines villes en mettant l'accent sur le concept de ville écologique, où les échanges et les liens entre personnes sont favorisés. @ Vincent Callebaut

L'annonce de la fin de la construction des espaces non urbanisés étonne

## La Flandre arrêtera de bétonner en 2040

La Flandre mettra fin à l'étalement urbain en 2040. Le Gouvernement flamand vient de décider que plus aucune habitation ou lotissement ne pourra être construit après cette date. Une démarche forte qui vise à lutter contre la destruction des campagnes et des paysages. Ce plan baptisé « stop au béton » appelle bien évidemment son lot de questions.

Pour l'heure, la Flandre urbanise 6 hectares par jour. L'objectif du Gouvernement est de diviser ce nombre par deux d'ici 2025. Avant d'interdire toute nouvelle construction sur des terrains libres. Les reconstructions seront donc privilégiées. Précisons que la Flandre est bien plus urbanisée que la Wallonie (47 % du territoire y est bâti). Il s'agit même d'une des régions d'Europe dont l'empreinte spatiale est la plus élevée. « J'estime que nous nous dirigeons dans la bonne direction,

*en vue de préserver les campagnes et de réduire les embouteillages et les émissions de CO2, lançait il y a peu le maître-architecte flamand, Leo Van Broeck, dans une interview à La Libre. Après, il restera encore à diminuer notre empreinte spatiale. »*

### « Les lotissements détruisent les campagnes »

Cette décision, plutôt radicale, a été saluée en Flandre. Elle amènera architectes et urbanistes à repenser la manière d'habiter. Une manière aussi d'enrayer le développement des villas quatre façades, particulièrement énergivores. Même si le principal écueil, sur ce plan, sera avant tout de faire évoluer les mentalités, dans une région où ce type d'habitat connaît encore de nombreux aficionados. « Il faudra opter pour des appartements ou bien des

*maisons juxtaposées, avec jardins et piscines partagés, poursuit Leo Van Broeck. Le défi est de construire de telle façon qu'on puisse continuer à faire tout ce qu'on peut faire dans une ferme, mais dans des agglomérations de minimum cinquante maisons par hectare. Avec des commerces, des écoles et autres pour ne plus devoir prendre la voiture à tout bout de champ. Ce plan ne met pas fin à la vie à la campagne. Mais il permet de la préserver. Le plus grand malentendu belge, c'est qu'un lotissement étendu serait un mode d'habitat rural, alors que ces lotissements détruisent la campagne et les paysages. »* Quid des personnes qui posséderont un terrain à bâtir en 2040 ? Un système d'indemnisation devrait être mis en place. D'après les premières estimations effectuées par le Gouvernement flamand, ce plan coûterait 1,5 milliard d'euros.



## La Wallonie aborde le problème différemment

La Wallonie peut-elle suivre la voie de la Flandre et mettre fin à l'urbanisation de son territoire ? L'idée, séduisante sur papier, ne fera pas l'objet d'un tel plan au sud du pays. C'est du moins l'avis du ministre de l'Aménagement du territoire Carlo Di Antonio. Il estime que la Wallonie lutte contre l'étalement urbain par d'autres biais. Notamment via le Code du Développement Territorial qui encourage

la densification et l'urbanisation dans les noyaux centraux. Et ce, au détriment de l'étalement urbain.

Le contexte est également différent. La Wallonie urbanise bien moins que la Flandre. Elle est déjà à 3 hectares par jour, l'objectif vers lequel veut tendre la Flandre. Enfin, cette décision du Gouvernement flamand pourrait également entraîner une accélération de

l'urbanisation de 2025 à 2040, ce qui ne serait pas idéal dans le cadre d'un aménagement du territoire optimal. Même si, comme l'affirment certains détracteurs, anticiper la manière dont on habitera et se déplacera en 2040 est très incertain.

> X. A.

Une rénovation et une extension exemplaires sur le plan environnemental

# Une nouvelle identité verte pour un immeuble coloré

Le centre de recherche du CoRi, situé à Limelette, vient de recevoir le Green building Solutions Awards 2016. De quoi saluer le travail du bureau d'architecture helium3, qui a ajouté une extension contemporaine et colorée à un bâtiment sans charme.

La comparaison entre l'avant et l'après est saisissante. D'un banal immeuble de bureau de 940 m<sup>2</sup>, le centre de recherche spécialisé dans l'industrie de la peinture du CoRi (*Coatings Research Institute*), à Limelette, est aujourd'hui devenu un ensemble contemporain, multifonctionnel, lumineux et particulièrement performant sur le plan énergétique. Le fruit d'une rénovation et d'une extension de 600 m<sup>2</sup> menée par le bureau d'architecture liégeois helium3. Leur travail n'est d'ailleurs pas passé inaperçu puisque le projet vient de remporter, fin 2016, le *Green building Solutions Awards 2016*, un concours international organisé par Construction21. Le projet « Paint it green » concourait dans la catégorie « Énergie et climats tempérés ». Au départ, deux objectifs ont été lancés par le maître d'ouvrage : accroître les espaces de travail et développer un projet qui contribue à moderniser l'image du CoRi et à lui donner une certaine identité. « La juste implantation de l'extension était

un réel défi, explique l'architecte André Lecomte, dont le projet avait été salué par la Ville. *Nous voulions aussi contrôler au mieux les apports solaires, d'où l'idée de former un angle obtus entre les deux bâtiments et d'avoir un point de convergence à l'entrée du site.* »

## Un smart building

L'entreprise souhaitait aller plus loin qu'une simple rénovation. Il voulait posséder un bâtiment durable et respectueux de l'environnement. Un accent particulier a donc été mis sur cet aspect. « Le choix de tous les matériaux (bois, ouate de cellulose, peintures peu émettrices de COV), qui sont sains et naturels, a en effet fait l'objet d'une attention précise, poursuit André Lecomte. Cela allait des isolants aux peintures intérieures, en passant par l'enveloppe thermique du bâtiment. Quant à la gestion de la surchauffe, c'est justement l'objectif du ruban en bois qui serpente sur la façade et qui contrôle les apports solaires. »

Ajoutons que CoRi Coatings ne pouvait pas arrêter ses activités, ce qui a contraint l'architecte à partir sur une ossature en bois avec une isolation en cellulose insufflée. Et, histoire de moderniser l'image de l'ancien bâtiment, un « nuancier de couleurs » a été aménagé. De quoi rappeler son activité de recherche dans le domaine des peintures. « Ce projet a permis de doubler la surface de bureaux et de renforcer la visibilité de l'entreprise en proposant une architecture forte et représentative de son savoir-faire, conclut André Lecomte. Le bâtiment, livré en octobre 2015, allie le bien-être des occupants et les économies d'énergie. »

Enfin, signalons aussi que le bâtiment sera un smart building puisqu'un écran didactique installé à l'entrée affichera l'état des consommations énergétiques, ce qui permettra de sensibiliser membres du personnel et visiteurs.

> **Xavier Attout**



L'avant/après de ce projet situé à Limelette, qui a permis de rénover entièrement et de réenvelopper le bâtiment existant, lui ajoutant une extension contemporaine et colorée. © helium3

Nivelles, Wavre, Ottignies et Waterloo viennent de clôturer des ateliers urbains

# L'inévitable co-construction des projets d'envergure

La participation citoyenne s'invite de plus en plus dans l'aménagement du territoire. Les ateliers urbains se multiplient actuellement pour les projets d'une certaine ampleur. L'avantage ? Créer un projet commun avec les citoyens. De quoi aussi diminuer nettement les risques de recours pour un promoteur.

**W**avre vient de finaliser ses ateliers urbains pour la revitalisation de son centre-ville. Nivelles en a fait de même pour le réaménagement du Val de Thines (1 000 logements), Waterloo pour son Cœur de Ville et Ottignies pour la refonte du site des Bétons Lemaire, situé à deux pas du centre-ville. La consultation citoyenne a le vent en poupe. Les habitants sont de plus en plus associés à l'élaboration d'un projet commun quand il s'agit d'un dossier d'envergure. S'ils sont consultés, sont-ils toutefois écoutés ? Et ont-ils un réel pouvoir d'influence sur un projet décidé par des promoteurs qui entendent le plus souvent garder leur vision et leur ligne de conduite ? Espace-vie a tenté d'y voir clair.

## Le projet peut évoluer suite à ces ateliers

Une société fait aujourd'hui office d'acteur incontournable en la matière. Tr@me, basée près de Waremme, est de tout les ateliers urbains. Elle a développé, au fil des années, une expertise qui fait d'elle une incontournable de la consultation citoyenne. C'est d'ailleurs Tr@me qui a encadré tous les derniers projets brabançons d'envergure qui ont lancé ce processus. « On sent vraiment, ces dernières années, une volonté des communes ou des promoteurs, les deux acteurs qui nous sollicitent de prendre le pouls des citoyens, précise Laurent Turneer, administrateur de la société Tr@me. Les raisons sont diverses. Mais les mentalités évoluent vraiment. »

Il ne faut pas se voiler la face : un promoteur qui s'engage dans cette voie est

souvent poussé dans le dos par le pouvoir communal, ou se rend compte que la levée de boucliers qui se présente contre son projet sera difficile à renverser. L'idée d'écouter les points de vue rassure le plus souvent. Il s'agit également, et surtout, d'une belle possibilité de diminuer les risques de recours déposés par des riverains ou associations. Le recours créant une incertitude juridique et temporelle sur le projet. La sainte horreur des promoteurs donc. « *Ce que nous ressortons de ces ateliers urbains n'est pas mis de côté par les promoteurs ou les communes, estime Laurent Turneer. Ces idées sont prises en compte. Ils ne doivent pas tout retenir mais ils n'ont aucun intérêt à s'en écarter. D'ailleurs, on sent que les commanditaires (communes ou promoteurs) sont assez stressés au départ car ils ne savent pas dans quelle direction va partir le projet, qui se nourrit des ateliers. Ils décident de faire confiance au processus. En témoigne par exemple le Cœur de Ville à Waterloo où le projet a réellement évolué (NDLR : il a depuis lors été repris en main par la nouvelle bourgmestre Florence Reuter et subira d'autres modifications). Nous visons avant tout la co-construction d'un projet.* »

## Assurer la multiplicité des points de vue

Tr@me développe deux types de dispositif participatif : l'atelier urbain et l'assemblée d'acteurs. L'idéal étant de lancer les opérations avant qu'un projet n'ait déjà suscité certaines récriminations ou que des plans circulent. « *Mais ce n'est*



Les ateliers urbains rassemblent une quarantaine de p



*bien évidemment pas toujours le cas. Parfois, nous devons plutôt éteindre les incendies. »*

L'objectif est de remettre un avis sur un plan ou sur un schéma d'aménagement. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision, qui est contractualisé dans le cadre d'une charte. Ces ateliers rassemblent entre 30 et 40 personnes, pendant quatre ou cinq soirées. Le panel ne doit pas être représentatif mais doit, avant tout, assurer une multiplicité de points de vue. On y retrouve des riverains, des acteurs locaux, du personnel administratif, des élus, des associations locales ou encore des commerçants et industriels. Ils sont sélectionnés soit par le biais de candidatures (127 par exemple à Wavre), soit par sollicitation de Tr@me. Des personnes ressources telles que des urbanistes ou des experts, voire le commanditaire, sont également présentes en soutien

pour éclairer les débats. Les échanges sont organisés par petits groupes, histoire de créer une dynamique. « *L'objectif est de libérer la parole de tous les interlocuteurs*, explique Laurent Turneer. *Nous partons d'une page blanche. Nous commençons par effectuer un diagnostic de la situation, avant de déterminer les enjeux, la vision et la stratégie de développement à mettre en place. Les discussions concernent souvent la densité et la mobilité. Un avis est rendu à la fin de l'atelier urbain. Le but est qu'il recueille la plus grande adhésion, les participants étant les futurs ambassadeurs du projet. »*

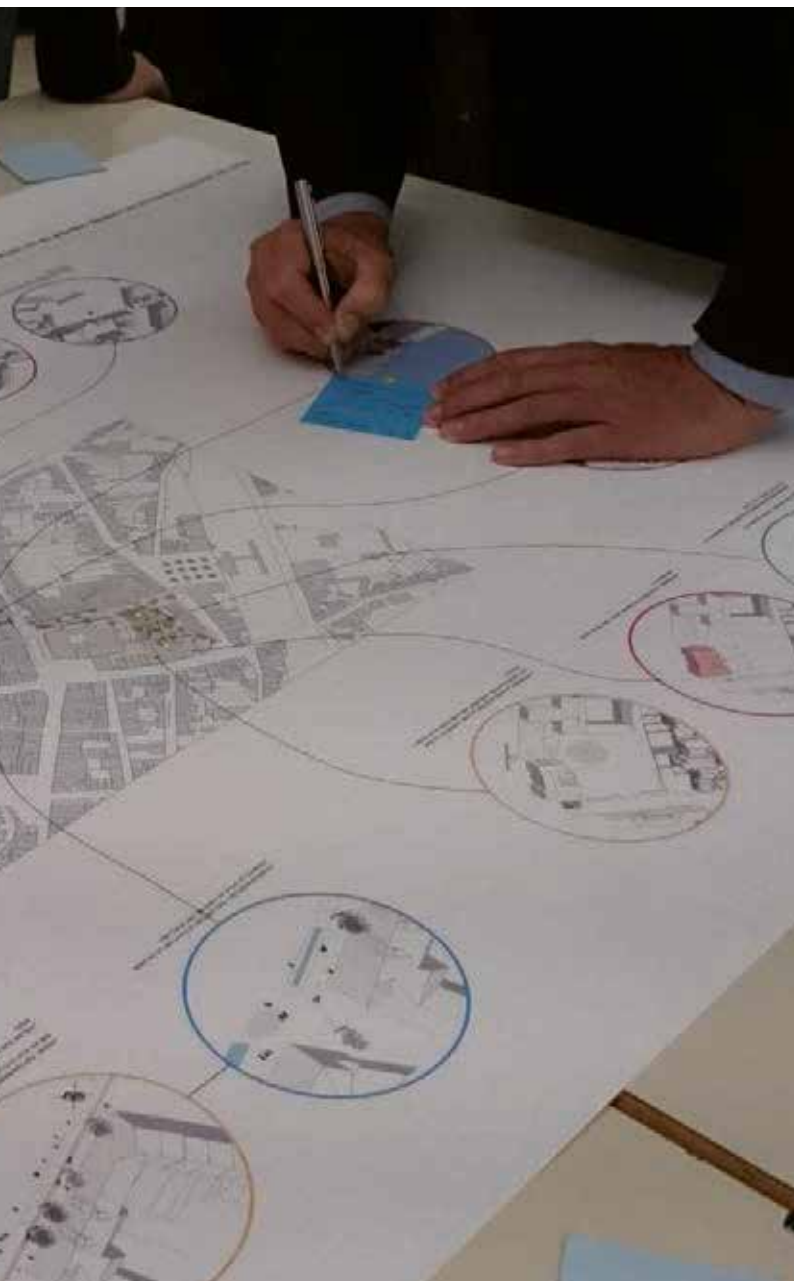
### **Poursuivre le travail au-delà des ateliers**

Notons que l'avis qui est rendu est davantage lié à de grandes orientations ou des aménagements publics, qu'à

des remises en question du programme immobilier. Le dialogue étant souvent balisé par des contraintes urbanistiques déjà déterminées par le promoteur et la commune. L'idée est donc de s'impliquer dans ces discussions et d'en sortir un projet convivial et rassembleur. « *Il y a des contraintes, mais nous proposons aussi des alternatives. »* Le processus s'étend, en moyenne, sur six mois.

Quid des perspectives en la matière ? Elles sont diverses. « *Même s'il y a de nettes évolutions, tant les communes que les promoteurs n'ont pas encore compris les bienfaits apportés par le suivi des débats. Nous leur proposons de réaliser d'autres ateliers urbains un peu plus tard dans le processus, sur des questions techniques. Il s'agit d'une des prochaines dynamiques que nous souhaiterions mettre en place. »*

> **Xavier Attout**



## **« Les résultats sont contraignants pour le promoteur »**

Cedric du Monceau est échevin de l'Aménagement du territoire à Ottignies-LLN. Il vient de finaliser des ateliers urbains dans le cadre du réaménagement du site des Bétons Lemaire.

### **> Pourquoi avoir mis en place ces ateliers urbains ?**

*Nous avons lancé une procédure de schéma général d'aménagement pour l'ensemble du centre d'Ottignies et non pas uniquement pour le site des Bétons Lemaire. C'est l'un des trois schémas sur lesquels nous travaillons. C'est dans ce contexte que nous avons avancé. Avec l'échevin Michel Beaussart, nous avons précisé au promoteur que s'il voulait aller de l'avant, il devait inscrire sa réflexion dans une réflexion plus globale.*

### **> Qu'en est-il ressorti ?**

*J'ai assisté aux réunions en tant qu'observateur. Les échanges ont été très riches. Le bureau Tr@me va présenter les résultats de ces ateliers lors du prochain conseil communal. Leur travail sera pris en considération, je peux vous l'assurer. Si des options devaient être entérinées, elles seraient contraignantes pour le promoteur.*

### **> Quels avantages voyez-vous dans ce travail ?**

*Le plus important est que les gens s'approprient les destins de leur ville. Il est aussi capital que les avis contradictoires puissent s'échanger. À ce stade, la réflexion reste encore générale, l'idée est de définir les grandes orientations et non des gabarits.*

### **> Pensez-vous reproduire cette initiative ?**

*Oui. Nous allons d'ailleurs débiter une réflexion sur un autre enjeu stratégique de notre ville d'ici peu. Cela concernera tous les abords de la gare. D'importants projets y sont prévus. Ces ateliers seront menés par le bureau EcoRes. Notons toutefois que faire appel aux citoyens n'est pas nouveau. L'esprit actuel du Code wallon de l'Aménagement du territoire est de donner la parole aux citoyens, que ce soit par le biais des CCATM, les enquêtes publiques ou encore les schémas de structure. Aujourd'hui, nous allons toujours vers davantage de participation.*

> **Propos recueillis par X. A.**

Près de 500 buissons seront plantés pour favoriser la biodiversité en Brabant wallon

# Des buissons au milieu des champs brabançons

L'idée est de planter des buissons dans les zones agricoles pour permettre à la faune de se renouveler et pour favoriser la biodiversité. Une septantaine de petits buissons ont déjà été plantés dans l'est du Brabant wallon. Cette opération « Mille feuilles » s'étend jusqu'en 2019.

**I**l a été planté en une petite heure. Au milieu des champs, en pleine campagne incourtoise, Damien Sevrin et Hugues Kessels ont affronté le vent piquant de cette froide matinée de décembre pour planter le premier d'une demi-douzaine de buissons qui doivent être installés en cette journée de travail.

Le GAL Culturalité, qui rassemble sept communes de l'est du Brabant wallon et l'asbl Faune & Biotopes (Gembloux) pilotent actuellement l'opération « Mille feuilles », qui vise à créer 500 buissons en Hesbaye brabançonne d'ici à 2019. « *L'objectif est d'améliorer l'accueil de la biodiversité dans les zones cultivées sans perturber les rendements agricoles*, explique Damien Sevrin, bioingénieur et chargé de mission « conservation et gestion du patrimoine naturel » au sein du GAL Culturalité. *L'idée est de se rassembler autour d'un projet commun visant la conservation, la restauration et la création d'éléments arbustifs au sein des terres arables qui hébergent encore certaines espèces phares comme la perdrix grise ou le bruant proyer.* »

## Des refuges pour la biodiversité

Le projet a été lancé il y a quelques mois. Des bénévoles se retrouvent régulièrement pour planter des buissons. Ces derniers s'étendent en fait sur deux mètres carrés et sont composés d'une dizaine d'arbustes provenant de cinq espèces indigènes riches en fleurs et en baies. On y retrouve des viornes aubier, des pommiers sauvages, des aubépines à un style, des églantiers ou encore des cornouillers sanguins, toutes des espèces qui peuvent constituer d'excellents refuges pour le petit gibier. Les lièvres et faisans peuvent

aussi s'y cacher pour se protéger des rapaces. Sans parler du fait que ces buissons peuvent également servir à nourrir les oiseaux. Bref, leurs avantages sont multiples. « *Cette opération vise aussi à sensibiliser les participants aux difficultés de gérer les terres arables dans le contexte actuel*, fait remarquer Damien Sevrin. *On veut aussi les impliquer dans un projet concret d'amélioration du paysage et leur permettre d'entamer une réflexion sur l'avenir de nos terres de cultures.* »

## Tenter de convaincre les agriculteurs

Qui sont ces participants ? Tous des acteurs du monde rural comme des agriculteurs, des membres d'associations locales, des chasseurs, des écoliers ou encore des promeneurs. « *Cette opération est vraiment importante pour le maintien de la biodiversité dans notre région*, explique Hugues Kessels, un jeune retraité de Orp-Jauche, déjà bien actif au sein de l'une ou l'autre association environnementale locale. *J'ai déjà participé à la*

*plantation d'une série de buissons et je compte bien continuer. D'autant que j'ai déjà travaillé à de nombreuses reprises avec Damien et que j'ai été enchanté de ce moment de partage, et d'écouter ses connaissances en la matière.* »

Pour l'heure, une quarantaine de buissons ont été plantés et une septantaine sont en projet. La difficulté étant bien évidemment de sensibiliser les agriculteurs et de leur demander de mettre un bout de terre à disposition. « *Il est vrai qu'il a parfois été compliqué de les motiver pour notre démarche*, reconnaît Damien Sevrin, qui rappelle que la Wallonie interdit l'arrachage de haies ou de buissons. *Ils ont peur d'être gênés dans leur travail quotidien. Le fait d'organiser des tables rondes permet de faciliter le dialogue.* »

Enfin, précisons que chaque buisson aura un parrain, responsable de son entretien. Un inventaire des espèces d'oiseaux présentes en Hesbaye brabançonne a été effectué. Un nouvel inventaire sera fait d'ici cinq ans.

> **Xavier Attout**



Des mesures prises dans le bassin de la Senne pour contrer les inondations

# « Le risque zéro n'existe pas mais on s'en approche »

L'Ouest du Brabant wallon a été lourdement touché par les inondations ces dernières années, la Senne prenant le pli de régulièrement sortir de son lit. Un programme d'actions vient d'être défini par le Contrat de rivière Senne pour diminuer les risques. Tour d'horizon.

Les perspectives sont plutôt positives. Les risques d'inondations dans le bassin de la Senne (Ouest du Brabant wallon) devraient être sérieusement limités d'ici une dizaine d'années. Ce n'est bien évidemment pas pour demain. Mais à cette échéance, des travaux structurants auront été bouclés, permettant à chaque habitant de ne plus devoir s'inquiéter lors de chaque précipitation orageuse. Une avancée qui se développera parallèlement aux nombreuses mesures prises d'ici là par les différentes communes.

Cette nouvelle orientation a été coordonnée par le Contrat de rivière Senne. Une asbl financée par des communes, la Wallonie et deux Provinces, qui a pour objectif de rassembler autour d'une même table tous les acteurs concernés par l'eau d'un même bassin. Pour la Senne, la table est grande puisqu'on y retrouve le Hainaut et le Brabant wallon, de même que dix-neuf communes (dont sept du Brabant wallon), le Service public de Wallonie, diverses associations environnementales ou encore des intercommunales. « Nous concentrons principalement notre action sur la lutte contre les inondations et les sensibilisations vis-à-vis du jeune public, explique Caroline De Jonghe, coordinatrice du Contrat de rivière Senne, à la tête d'une équipe de sept personnes, dont deux éco-cantonniers. Sans oublier notre travail de lutte contre les plantes invasives, de même que notre inventaire des dégradations et des améliorations des cours d'eau. »

## 456 actions au programme

Le bassin de la Senne est particulièrement dense. Il comprend une série de petits cours d'eau qui peuvent très vite se remplir et déborder. Ce qui en fait une région relativement vulnérable. Tubize étant plus

concernée par ces spécificités, un goulot s'y formant suite à l'arrivée de deux cours d'eau.

Deux dossiers récents viennent de baliser le travail de cette équipe dans les prochaines années : le projet européen *Life*, qui octroiera un important financement (2,7 millions) permettant d'aménager quatorze zones d'immersion temporaire et la renaturation de zones existantes sur tout le territoire – « ce qui nous permettra de réaliser en huit ans ce que nous aurions mis trente ans à faire sans subsides », et la signature du programme d'actions 2017-2019, qui comporte 456 actions. « Le programme reprend deux types d'actions, poursuit Caroline De Jonghe. Les actions de remédiation des points noirs prioritaires, relevés lors de l'inventaire des cours d'eau classés du sous-bassin hydrographique, et les actions déjà prévues par les partenaires, telles que la construction d'une station d'épuration. Des actions qui ont pour but de restaurer, valoriser ou protéger les ressources en eau du sous-bassin. » On relèvera notamment l'attention particulière qui est menée dans la lutte contre les plantes invasives (berce du Caucase et renouées asiatiques), qui détruisent bon nombre de berges. Un des principaux problèmes avec le dépôt de déchets verts le long des cours d'eau et l'écoulement des eaux usées dans les cours d'eau. « Notre travail est vraiment diversifié, c'est ce qui est intéressant, conclut Caroline De Jonghe. Nos actions nous ont conféré une certaine légitimité. De quoi aborder l'avenir avec enthousiasme. Notamment en matière d'inondations où, si le risque zéro n'existera jamais, nous allons diminuer nettement les risques avec les différents projets sur la table. »

> Xavier Attout



## Un guide pour bien aménager le territoire

Le Contrat de rivière Senne travaille actuellement sur l'élaboration d'un guide des bonnes pratiques en matière d'aménagement du territoire. L'idée étant de diminuer les risques d'inondations en démontrant, à l'aide d'exemples et d'informations, la bonne manière d'aménager le territoire.

« Nous souhaitons sensibiliser promoteurs, habitants et responsables communaux à ces enjeux, explique Sébastien Delferrière, chargé de projets au sein du Contrat de rivière. Il est en effet possible de mieux aménager le territoire. De petites modifications dans un projet immobilier peuvent entraîner de réelles avancées en matière de lutte contre les inondations. Et cela ne coûte pas nécessairement plus cher. Le plus compliqué est de faire évoluer les mentalités. »

Ce guide devrait être finalisé pour l'été. Une action qui fait suite à un colloque organisé en 2015 à Waterloo sur la gestion des eaux pluviales et à une visite de terrain à Douai (France).

> X. A.

# Quand les œuvres d'art se font interactives

Le numérique, vaste domaine qui intervient dans plusieurs disciplines, peut être abordé sous l'angle artistique, scientifique et réflexif. Il s'invite au Foyer populaire dont il ouvre grand les portes pour aller à la rencontre des publics.

**F**in 2016, le Centre culturel du Brabant wallon lançait plusieurs initiatives visant à développer les arts numériques et choisissait, comme première étape, d'aborder le scientifique et le réflexif via l'artistique en montrant des œuvres numériques et interactives qui permettent ensuite d'en comprendre le fonctionnement scientifique et de réfléchir au monde dans lequel nous vivons.

## Rencontres avec des créatures virtuelles

À l'occasion de la Semaine des Cultures numériques de la Fédération Wallonie-Bruxelles, avec Transcultures, le Foyer populaire accueillait Scenocosme. Le couple d'artistes, issus de Saint-Étienne en France, réunit Grégory Lasserre et Anaïs met den Ancxt autour de créations mêlant diverses expressions : installations interactives, art plastique, art numérique, art sonore, performances collectives, etc. À Court-Saint-Étienne, au cours d'ateliers avec des artistes circassiens, ils ont enrichi *Rencontres imaginaires*, un ensemble d'œuvres vidéo interactives comportementales.

Le visiteur se trouve face à un espace d'interaction : un écran miroir qui reflète son corps et son visage. Le reflet attire progressivement des créatures virtuelles qui perçoivent la présence du visiteur et apparaissent. Elles interagissent avec lui en tentant de le toucher, le caresser, le fuir, l'attraper, le surprendre... Autant de comportements qui interrogent les relations que nous avons à l'autre. Lorsque le visiteur sort du cadre, les créatures disparaissent. D'autres créatures réap-

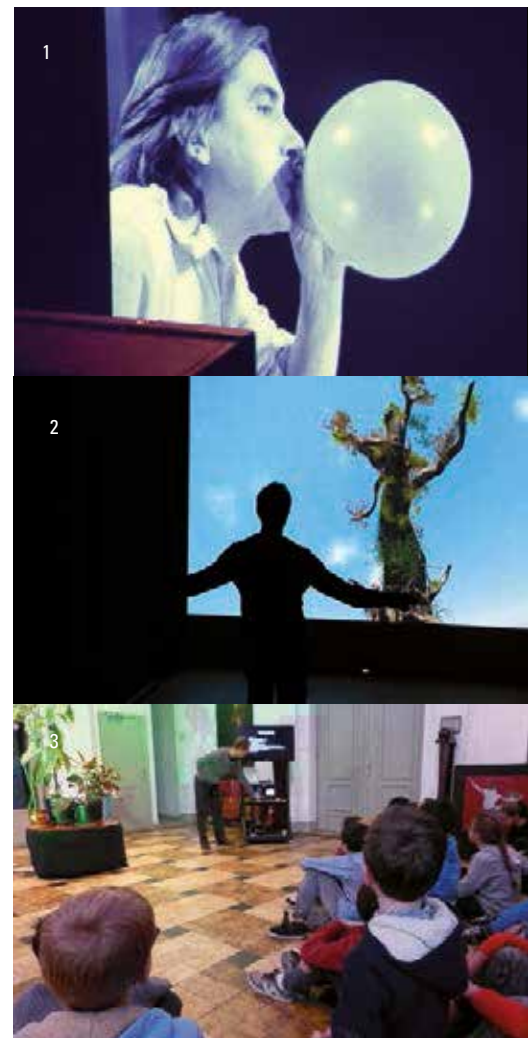
paraissent lorsqu'une nouvelle personne se présente. Dans cette création, des réactions et gestes sont suscités chez les spectateurs, en réponse à des contacts virtuels. Le public joue de ces créatures baladeuses qui tentent de l'embrasser, lui offrent une fleur, le caressent, le poussent... Le contact est virtuel, mais donne à ressentir d'étranges sentiments réels chez le spectateur, qui peut s'en trouver amusé, gêné, agacé ou éprouver un certain plaisir.

Virginie Grulois, animatrice multimédia au CCBW, explique que « *l'objet de la résidence de Scenocosme était d'adapter Rencontres imaginaires au cadre du festival de cirque En l'air présenté en décembre dernier. En plus de créatures virtuelles existantes, nous avons enrichi la base de données vidéo de l'installation avec des vidéos de jeunes circassiens filmés pendant la semaine de résidence de Scenocosme. Les jeunes circassiens ont dû adapter le monde du cirque aux contraintes du monde virtuel proposé par les artistes, et ont détourné les objets du cirque : les créatures virtuelles deviennent un monocycle qui escalade le visiteur, des quilles forment un bouquet de fleurs offert au passant... L'œuvre a donc été adaptée pendant la résidence de fin novembre, et montrée au public pendant En l'air, en décembre dernier.* »

Pendant quatre jours, le Foyer populaire a également accueilli l'exposition UArt Nouveau de la Cie Bud Blumenthal / Hybrid. Cinq œuvres interactives ont été extraites de deux de ses spectacles pour être montées en expo et dévoiler les dessous du numérique. Elles étaient animées

à l'aide des sens, des corps et des mouvements des visiteurs.

Dans ses spectacles, avec des créateurs artistiques et numériques, Bud Blumenthal tente de repousser les limites de l'in-



teractivité scénique. Avec *Body Flight*, le mouvement du corps dirige le vol d'un origami monumental dans les airs. Grâce à deux capteurs radio, l'utilisateur contrôle les directions et l'accélération des particules projetées sur l'écran d'*Hand Particles*. *Plant Song* est une installation comprenant des capteurs de vibration qui déclenchent des effets sonores interactifs quand l'utilisateur touche les différentes feuilles de la plante de démonstration. À l'aide d'une caméra 3D zénithale, *Fractal Slide* capte notre position et fait glisser, sous nos pieds, un décor abstrait créé à partir d'une figure fractale. Enfin, *You are the Tree* utilise une caméra volumétrique qui permet au corps d'animer les branches d'un arbre 3D.

### Une médiation ludique

Plusieurs animateurs du CCBW se sont d'ores et déjà emparés du numérique dans le cadre de partenariats avec d'autres opérateurs de la culture, mais aussi de l'enseignement. Avec La Cambre et Arts<sup>2</sup>, les écoles artistiques de Bruxelles et Mons, et les centres culturels du Brabant wallon, Sarah Debove, animatrice littérature et BD, travaille à la mise au point d'un jeu destiné aux enfants du primaire.

L'enjeu de cet outil ludique : décrypter les images. « *L'idée est de mettre l'outil numérique ludique entre les mains peu utilisatrices de ces moyens. L'éducation à l'image est une urgence pour les jeunes. Elle leur permet de construire leur opinion et leur libre arbitre face aux images. Les messages doivent être simples, clairs et mobilisateurs.* »

Côté musique, avec l'aide de l'asbl bruxelloise Arts & Publics, le Collectif F+ planche sur la création d'un jeu vidéo de sensibilisation aux musiques alternatives. « *L'idée est que toute personne qui y joue prenne conscience que les musiques alternatives ne sont ni compliquées ni réservées à des initiés et qu'elle ait envie de les découvrir* », explique Jonathan Buscarlet.

Et Virginie Grulois de conclure : « *L'action de l'animation numérique se doit d'envisager le paysage du numérique dans son entièreté pour rendre compte des changements technologiques, sociétaux et artistiques qu'il induit, et permettre au secteur culturel et aux citoyens du Brabant wallon d'être des acteurs conscientisés de cet environnement en constante évolution.* »

> **Caroline Dunski**

## Les dessous de la création

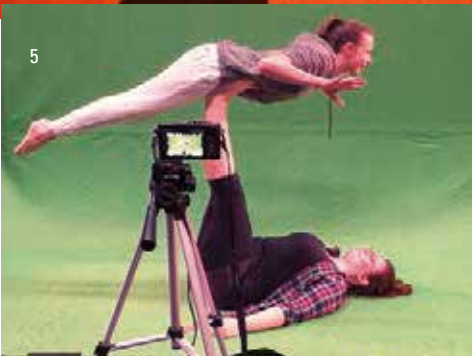
La démarche d'engager une animatrice spécifique pour organiser des activités autour du numérique est novatrice dans l'environnement des centres culturels, mais fait écho à un véritable engouement. Le CCBW saisit donc le numérique à la fois comme discipline artistique, mais aussi comme sujet de réflexion et outil de médiation. L'objectif est d'encourager la participation et l'expression de publics jeunes ou fragilisés, notamment.

Pour Marie-Pierre Hérion, animatrice théâtre, « *c'est une discipline artistique qui intéresse largement le public, en particulier les ados et pré-ados... Des ados sont venus voir Scenocosme dans le cadre scolaire. Pour le CCBW, cela reflétait une volonté de travailler avec ce public qui utilise tous les jours le numérique, mais ne mesure pas les possibilités de celui-ci au niveau artistique. Les étudiants du CEFA et de l'ITP de Court-Saint-Étienne sont venus visiter l'expo et ont pu échanger avec les artistes autour de ces dimensions. Il s'agit d'élèves qui ne sont pas largement familiarisés avec une pratique artistique ou culturelle et, dans ce cas, la rencontre avec les artistes constitue un réel travail de médiation.* »

Les enfants des 6<sup>e</sup> primaires de l'École communale de Limelette se sont aussi immergés dans cet univers inédit en visitant l'exposition UArt Nouveau, conçue comme une « leçon » de dévoilement des différentes technologies cachées en dessous des œuvres numériques. Qu'est-ce qu'une fractale, un capteur, un fichier MIDI ? Beaucoup ont apprécié les ateliers de sensibilisation au numérique, avec quizz sur ces notions et jeu de l'oie autour des différentes étapes pour concevoir une œuvre... L'artiste, qui est lui-même le médiateur, passe en revue chaque œuvre, dans quel cadre elle est née, et ses dessous. Coline a trouvé que « *c'était différent de ce qu'on fait d'habitude à une exposition. C'était plus chouette. J'aimais beaucoup la plante musicale dans l'entrée* », tandis que pour Amélie, « *ça sort vraiment de l'ordinaire. On nous explique d'une autre façon. J'ai découvert un métier avec beaucoup de technologie* ». Adam, lui, a été impressionné « *par la carte graphique la plus puissante du monde* ».

> **C. Du.**

Scenocosme : photos 1, 5, 6 et 7  
UArt Nouveau : photos 2 (*You are the Tree*),  
3 (*Plant Song*), 4 (*Body flight*) et 8 (*Hand particles*)



4

6

7

8

5

# Des livres de chair et d'os et des histoires de préjugés

En juin prochain, une bibliothèque inédite offrira des histoires vécues dans lesquelles il est question de préjugés, de clichés et de discriminations.

L'évènement Arts et Bibliothèque Vivante verra aussi des artistes émergents réinterpréter ces histoires.

**L'**épouse infidèle, L'informaticien noir, La cycliste florivore, Le chercheur, Du Congo à la Belgique : L'Étrangère, L'éternelle exilée, Amazone libre, La vie d'une chauve-souris pour les nuls... le catalogue des titres de la Bibliothèque Vivante constituée à Saint-Gilles en 2014 contient des titres insolites ou évocateurs. Bientôt, le Brabant wallon aura la sienne.

Le concept de Bibliothèque Vivante, né au Danemark en 2000, a depuis essaimé. Notamment à Bruxelles, où l'asbl Usine récréative des Cultures autres (URCA) a développé le projet à deux reprises. Entre février et juin de cette année, en collaboration avec cette association, le Centre culturel du Brabant wallon s'attellera à créer une telle bibliothèque.

## Qu'est-ce qu'une « Bibliothèque Vivante » ?

Comme une véritable bibliothèque, elle se compose d'œuvres artistiques et littéraires, de lecteurs, de bibliothécaires, d'un catalogue et de livres. Elle fonc-

tionne de la même façon qu'une bibliothèque classique : on accède à des histoires grâce à un catalogue de livres qui peuvent être empruntés pour une durée limitée. Mais dans une Bibliothèque Vivante, les livres sont des personnes en chair et en os ! Des citoyens qui partagent leur vécu avec les lecteurs et, plus spécifiquement, leur vécu de personnes qui ont été confrontées à des préjugés, des stéréotypes, des clichés et des discriminations (sexisme, âgisme, racisme, préjugés de classe, etc.). Pendant une journée, après avoir suivi une formation ciblée autour des notions d'identité et de stéréotype, ils se mettent en jeu, ouvrent les pages de leur propre expérience, racontent une partie de leurs histoires personnelles.

La Bibliothèque Vivante est un évènement public qui dure une demi-journée. Quant au prêt du « Livre », il est limité à une demi-heure. L'initiative s'inscrit dans un esprit de pluralisme, de mixité sociale et culturelle. Elle vise à permettre une véritable rencontre pour favoriser la ré-

flexion autour de stéréotypes qui affectent souvent le rapport à l'autre.

## Quand des artistes s'en mêlent

En Brabant wallon, le CCBW ajoutera une dimension artistique au projet. Dès ce mois de février, six citoyens devenus « Livres Vivants » et trois artistes émergents, qui s'inspireront de leurs récits, créeront ensemble l'évènement Arts et Bibliothèque Vivante qui aura lieu en juin.

Appel a été lancé aux plasticiens, musiciens, comédiens, écrivains... intéressés par la démarche de s'approprier les récits des « Livre Vivants » ou à interpréter leurs propres ressentis face à des préjugés qu'ils ont eux-mêmes vécus. Sous le parrainage artistique de Max Vandervorst, artiste parrain, ils développeront individuellement et/ou collectivement, des performances artistiques axées sur les préjugés. Celles-ci constitueront le cadre artistique de l'évènement avec performances, installations, expositions...

> **Caroline Dunski**



## Un projet pionnier

Max Vandervorst, musicien, compositeur et « luthier sauvage », coachera les artistes impliqués dans le projet. S'il n'avait jamais entendu parler du concept de Bibliothèque Vivante, il en apprécie le côté pionnier. « Je suis persuadé que placer les 'livres' et les 'lecteurs' en face à face est une méthode très efficace pour lutter contre le phénomène 'je ne connais pas, j'aime pas'... Le rôle des artistes sélectionnés sera de trouver le moyen de traduire le premier niveau de communication de façon lisible pour les gens, quelle que soit leur discipline artistique. Le mien sera d'avoir une ouverture totale et de montrer une grande disponibilité à ce qui se passe. Un bon coach est quelqu'un qui pose les bonnes questions. »

> **C. Du.**

## INVITATION

# agenda 2/17

## épinglé pour vous...

### du 7/2 au 3/3 à Louvain-la-Neuve / théâtre Universatil

Quatre semaines, quatre pièces ! Elles forment le cœur du projet du Théâtre universitaire de Louvain-la-Neuve. Devinez-qui ?, de Anne-Constance Rahir (du 7 au 10/2), La Cantatrice chauve, de Kelly Vanham et Erwan Ninane (du 14 au 17/2), Honora, de Caroline Bogaerd (du 21 au 24/2) et Sweeney Todd, de Emile Colin et Cécile Filée (du 28/2 au 3/3).  
0495 76 32 77 - [www.universatil.be](http://www.universatil.be)

### ve 10/2 à 20h, à Waterloo / théâtre Dom Juan

Dans ce classique revisité, vous découvrirez deux personnages que tout oppose mais qui, pourtant, tenteront de dialoguer pendant toute la pièce. Une forme brute et radicale, qui ira au plus près du texte de Molière, de son humour et de sa virulence.  
02 354 47 66 - [www.centre-culturel-waterloo.be](http://www.centre-culturel-waterloo.be)

### di 12/2 à 16h, à Waterloo et me 15/2 à 15h, à Nivelles / théâtre

#### Mange tes ronces

Mamie Ronce vit avec Moquette, son basset qui déteste les enfants. Chaque matin, elle regarde son feuilleton puis s'en va faucher le fond de son jardin. Envoyé prendre un bol d'air chez sa grand-mère, Léopold doit débroussailler les fourrés grouillants de ronces. Un spectacle d'ombres plein d'humour et de tendresse qui assoit le spectateur sur des chardons ardents !  
02 354 47 66 - [www.centre-culturel-waterloo.be](http://www.centre-culturel-waterloo.be)  
067 88 22 77 - [www.centrecultureldenivelles.be](http://www.centrecultureldenivelles.be)

### je 16/2 et ma 21/2 à 20h15, à Braine-l'Alleud / théâtre

#### Quelle qu'en soit l'issue

Ode à la solidarité et au vivre ensemble, ce spectacle déclencheur d'envies travaille sur ce qui rassemble et non sur ce qui divise. Œuvre de mémoire sur les luttes qui ont forgé nos droits, elle vous redonnera envie de croire en l'humain et en sa capacité à agir pour construire un autre monde en commun.  
02 384 24 00 - [www.braineculture.be](http://www.braineculture.be)

### sa 18/2 à 20h30, à Beauvechain / théâtre

#### L'enfant sauvage

Tout commence au milieu des Puces où une petite chose hirsute se débat comme une bête, dans l'indifférence générale. Harponné par le regard de l'enfant muette et farouche, un homme va se porter volontaire pour l'accueillir chez lui, le temps que l'on retrouve sa famille. Dans ce monologue poignant, Céline Delbecq nous fait pénétrer une réalité qu'elle connaît bien : la question des enfants placés par le juge.  
010 86 64 04 - [www.ccnv.be](http://www.ccnv.be)

### ma 21/2 > sa 25/2 à 20h30 (sauf le 23/2 à 19h30), à Louvain-la-Neuve / théâtre

#### Jackson Bay

Sur la route dite « du bout du monde », en Nouvelle Zélande, quatre touristes sont bloqués dans la

cuisine commune d'un camping à cause d'une tempête. Le début d'histoire entre Norman et Jeanne va-t-il y résister ? Fish va-t-il trouver un sens à la sienne ? Mendy parviendra-t-elle à vaincre sa peur de l'oubli ? Que reste-t-il quand la nature nous oblige au silence, à l'attente ? Jackson Bay, c'est une histoire de vent. De vent qui souffle entre les mots, les doutes et les non-dits...  
0800 25 325 - [www.atjv.be](http://www.atjv.be)

### je 23/2 à 20h, à Genval / conférence-spectacle MDR : Mort de rire

Suite au succès de sa conférence gesticulée sur le couple, l'an passé, Aboudé Adhami est de retour au Centre culturel de Rixensart pour un tout nouveau spectacle qui traitera, cette fois, des bienfaits du rire.  
02 652 53 76 - [www.ccrixensart.be](http://www.ccrixensart.be)

### le 24/2 à 20h, à Court-Saint-Étienne / musique ZenkeSoul

Dans ce spectacle inspiré de l'histoire et des cultures africaines, le vent, l'eau et le feu sont mis en musique, en chant, en danse et en parole.  
0473 79 10 79 (Zénon), 0496 25 74 42 (Pascal),  
[courlieu@gmail.com](mailto:courlieu@gmail.com)

### ve 24/2 à 20h, à La Hulpe / musique Bravo

Artiste française, formée au chant lyrique à Paris puis au jazz vocal au Conservatoire de Mons, Céline Tranchand se produit depuis plusieurs années au sein de diverses formations, dont le duo Bravo, qu'elle forme avec le pianiste Dorian Dumont. Un duo au répertoire moderne et ouvert, qui gagnera votre cœur pour faire parler votre âme !  
02 654 06 38 - [www.facebook.com/espacetootslahulpe](http://www.facebook.com/espacetootslahulpe)

### sa 25/2 à 20h30, à Ittre / musique Karim Baggili

Celui qui fait sonner l'"Arabic underground Flamenco music" avec classe et singularité présente Apollo You Sixteen, son cinquième album. Sur scène, en symbiose avec des musiciens de talent, l'artiste livre des concerts inoubliables et chaleureux.  
067 64 88 93, [www.chapelledeverre.be](http://www.chapelledeverre.be)

**Cet agenda est absolument incomplet !  
Consultez nos articles et Culturebw.be,  
vitrine de la culture en Brabant wallon**



Culturebw.be

## ÇA FILE ! les marionnettes en BW Théâtre mobile par le Théâtre des 4 Mains

Au détour d'un marché, dans le cadre d'un évènement populaire, les comédiens installent leur castelet de rue au milieu de la foule et jouent Loustic amoureux. Un spectacle d'une vingtaine de minutes, étonnant, drôle et impertinent, qui s'adresse aux enfants comme aux ados et aux adultes.

Sorties jusqu'en juin à Tubize, Braine-l'Alleud, Ittre, Rebecq, Nivelles, Braine-le-Château et Waterloo.  
Pour les détails voir [www.ccbw.be](http://www.ccbw.be)

Dans le cadre du festival de la marionnette Un projet soutenu par le Brabant wallon, à l'initiative du Centre culturel de Tubize, en collaboration avec le Centre culturel du Brabant wallon et le Théâtre des 4 Mains.



Invitation

# Le CoDT, c'est parti !

## Présentation officielle du CoDT par Carlo Di Antonio, Ministre de l'Aménagement du territoire

> **Carlo Di Antonio**  
Ministre de l'Aménagement du territoire

18h30 : accueil et buffet  
19h - 20h30 : présentation du CoDT par le Ministre  
20h30 - 21h : échanges avec le Ministre

### Jeudi 23 février 2017

Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve  
41 avenue des Combattants à 1340 Ottignies

Le 1<sup>er</sup> juin 2017 le Code du Développement Territorial entrera en vigueur en Wallonie.

Quelles en sont les innovations majeures ? Quels sont les défis auxquels le CoDT répond ? Quelles seront les modifications dans la pratique quotidienne pour le citoyen, l'entrepreneur et le professionnel de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme ?

En coopération avec le Cabinet, la Maison de l'urbanisme organise une séance de présentation du CoDT par Carlo Di Antonio, Ministre de l'Aménagement du territoire, à destination du public du Brabant wallon.

Citoyens, experts et professionnels de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme sont invités à participer à cette présentation qui sera suivie d'une séance de questions-réponses.



@Equilis

Inscriptions obligatoires avant le 17 février  
m.urbanisme@ccbwb.be  
010 62 10 53  
Participation gratuite

Accès : gare d'Ottignies à 900 m  
Parking zone bleue : Cœur de Ville ou centre commercial du Douaire